

/ ANNEXE

novembre 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS DU 30 OCTOBRE 2013 DÉCLARATION FO ÉNERGIE ET MINES

« QUAND C'EST IMPOSSIBLE, C'EST PLUS LONG... »

Les éléments du budget prévisionnel de 2014 reflètent avec acuité les réelles difficultés de la CCAS, qui se traduisent par un laconique « baisse des recettes et augmentation des charges ».

Sur la baisse des recettes, nous réitérons notre demande de clarification du mode de calcul de l'assiette du 1 % et sur le maintien du mode de financement des activités sociales tel que prévu par la loi de nationalisation.

Et également sur le retour dans la dotation des 180 millions d'Euros comme l'indiquait la Cour des Comptes lors de son passage en 2010 et sur notre soutien à la motion votée ce jour en Conseil d'Administration concernant la tentative d'amputation de la dotation du 1 % pour 2014.

Nous ne rappellerons pas les différentes escarmouches sur le financement qui ont émaillé les années 2012 et 2013 et qui ont donné lieu à une réponse de FO Énergie et Mines.

En ce qui concerne les charges de fonctionnement de l'organisme, FO Énergie et Mines s'appuie sur les deux éléments symptomatiques suivants :

Sur une dotation de 373 M€, les charges de personnel hors formation passent de 255 M€ à 262 M€ alors qu'une baisse de 3 % était engagée.

A cela s'ajoutent les frais de fonctionnement, y compris la formation, qui sont prévus à hauteur de 69 773 €.

Mais au-delà de ce contexte financier et même si cette délicate situation financière était résolue par un apport important en fonds, cela ne réglerait en rien les difficultés des organismes sociaux.

L'écueil est bien d'ordre structurel et nécessite une réflexion et des prises de décisions pour assurer la pérennité des activités sociales au service des agents actifs et inactifs et de leur famille tout en respectant les salariés dans leurs droits et leur dignité.

Le projet ACTI en Mouvement et son corollaire en termes de transformation et d'économie de gestion que FO Énergie et Mines a dénoncé en son temps n'ont pas été un exemple probant.

Bien entendu, le succès d'un changement structurel et organisationnel suppose que cette transformation soit anticipée, planifiée et collective.

Malheureusement le plus souvent, le changement se fait dans un contexte de crise ou d'incompréhension ou d'absence d'information, ce qui provoque des résistances légitimes au sein des entités concernées.

En clair, une modification n'est jamais facilement acceptée par les différents membres des entités concernées et la CCAS n'échappe pas à cette réalité en termes de conduite du changement.

FO Énergie et Mines demande la prise en compte d'une véritable politique Ressources Humaines.

Pour FO Énergie et Mines la pérennité des activités sociales passe par l'assainissement de la situation financière mais également par la prise en compte de notre attente légitime en matière de respect des salariés..